CONVERSATION

ENTRE

UN MAITRE D'ÉCOLE,
UN GRENADIER,
ET UN PAYSAN;

OU

LE PEUPLE DÉSABUSÉ.

Tard vaut mieux que jamais.

A PARIS:

CHEZ LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS.

M. DCC. XCII.

CONVERSATION

ENTRE

UN MAITRE D'ÉCOLE,

UN GRENADIER,

ET UN PAYSAN;

OU

LE PEUPLE DÉSABUSÉ.

Le Grenadier. Quoi ! c'est vous-même, mon cher Viel ! Le Diable m'emporte je croyois bien ne jamais vous revoir.

Le Maître. Hélas ! depuis votre départ, il m'est arrivé un grand malheur ; j'allais entrer au Séminaire, lorsque mon pére mourut ; il me laissa dans la misère ; je ne savois de quel côté donner de la tête ; enfin notre bon Curé me nomma Maître d'école de sa Paroisse.

Le Grenadier. Et moi, f... j'ai pensé périr mille fois sur mer : mais parlons de nos affaires. On dit, f... qu'il y a bien du nouvean dans notre pays.

Le Paysan (*vient derrière eux, en chantant*) Aristocrates, vous voilà donc foutus.

Le Maître (*se retourne*). Ah ! ah ! Nicolas, peste ! vous avez l'air bon Patriote.

Le Paysan. Ne vo en déplaise, Mousieu le Maître ? et vo, n'êtes-vo pas Aristocrate par hazard? si je le creyons je vo.... (*avec un air menaçant*).

Le Maître. Tout doux, Nicolas, point tant de vivacité; voyons un peu, je le suis. (*montrant son bâton*) Etes-vous aussi diable que vous cherchez à le paroître?

Le Paysan (*regardant le bâton*). Vo avez ben du bonheur d'être de nos amis, car . . .

Le Grenadier (*à part*). Ah ! le foutu poltron.

Le Maître. Car . . . achevez donc; allez, mon pauvre Nicolas, si vous et vos semblables faites les fiers présentement, c'est que tous ceux qui pensent comme moi ont lâché pied, mais patience, patience, chacun à son tour, on ne tardera pas à voir vos talons.

Le Paysan. Quoi ! Mousieu le Maître, les Aristocrates renverserions note belle Constitution ?

Le Maître. Point du tout, le Peuple lui-même leur en évitera la peine ; il sentira sa misère, reconnoîtra son erreur, et leur tendra les bras.

Le Grenadier. Que le diable m'emporte si je comprends un seul mot à tout ce bougre de galimathias-là ; Aristocrate, Démocrate, Constitution ; qu'est-ce que tout cela signifie? Parlez donc français, f.., ou je f... le camp d'ici.

Le Maître. Ne vous fâchez pas, la Terreur ; à peine êtes-vous débarqué que déjà vous voudriez savoir tout ce qui s'est passé en France depuis quatre ans que vous en êtes sorti ; en deux mots je vais vous mettre au courant. Les finances étoient épuisées, l'Etat étoit obéré et la banqueroute inévitable ; le Roi proposa l'impôt territorial et celui du timbre ; les Parlemens, voyant qu'il étoit toujours question d'établir de nou-

veaux impôts, et jamais de supprimer les anciens, refusèrent de les enrégistrer. Alors Sa Majesté convoqua les Etats-généraux, pour travailler, de concert avec eux, à rétablir l'ordre dans les affaires. Le Peuple envoya ses Députés. On appela leurs Partisans, les Démocrates, et les autres les Aristocrates. Vous allez voir comment ils se sont conduits. (*Au Paysan*) Soyez de bonne foi, Nicolas ; si vous me prouvez que tous les changemens qu'ils ont faits nous sont avantageux, je me rangerai de votre côté, sinon il faudra vous mettre du mien.

Le Paysan. C'est juste, j'y consentons.

Le Grenadier. Un pot qui se dédit, foutre.

Le Paysan. Cha y est, frappez la dedans. (*Il tend la main.*)

Le Maître (*frape.*) Volontiers ; n'avions-nous pas donné des Cahiers à nos Députés ? Ces Cahiers ne faisoient-ils pas connoître les abus, leur source, et les moyens de la tarir ?

Le Paysan. Où tou cha va-t-il nous mener ?

Le Grenad. Vous allez voir, f.., donnez-lui le tems.

Le Maître. N'avions-nous pas fait jurer à nos Représentans aux Etats qu'ils se conformeroient au voeu de la majorité de ces Cahiers ?

Le Paysan. Et ben oui ; qu'en conclure ?

Le Maître. Qu'ils tont des parjures s'ils ne l'ont pas fait.

Le Paysan. N'y a pas de doute à cha.

Le Grenad (*à part.*) Il ne faut foutre pas être bien sorcier pour le deviner, autrement le bougre ne l'eût pas deviné.

Le Maître. Vous voilà déjà pris, Nicolas ; d'après

vous, la plupart de nos Députés sont des coquins, des parjures; car, à peine étoient-ils assemblés, qu'au lieu de consulter nos Cahiers, ils les ont foulés aux pieds; qu'au lieu de réformer, ils ont tout détruit, et nous ont fait jurer à notre tour, et malgré nous, de maintenir une Constitution qu'ils faisoient contre notre vœu et contre le serment que nous avions exigé d'eux.

Le Grenad. Les foutus gueux!

Le Paysan. On no disoit portant que c'étoit por nous qu'ils faisions cha.

Le Maître. Voilà comme on trompe le Peuple; on augmente son malheur tout en lui promettant qu'il sera plus heureux; allez, allez, mon cher Nicolas; ce bon Peuple abusé ouvrira enfin les yeux, et maudira un jour ceux qu'il bénit aujourd'hui, trop heureux encore si ces traîtres ne deviennent pas les victimes de sa juste vengeance.

Le Grenad. (*à part*). Ils seront pendus, f..., ou j'y perdrai mon titre de Grenadier.

Le Paysan. Mais compt'on por ren la liberté et l'égalité? Dame c'est que j'avons vu affiché sur les portes de not' Eglise: *Les hommes naissent libres et égaux en drets.*

Le Maître. Que cette liberté nous a coûté cher depuis qu'elle est décrétée! Plusieurs de nos Provinces ont été et sont encore le théâtre des meurtres, des incendies et du pillage; le sang fume encore dans Avignon, Nismes et Montauban, et surtout dans nos Colonies. Les Nègres se sont révoltés contre les Blancs, les ont massacrés, ont brûlé leurs habitations, leurs possessions, et ont ainsi ruiné notre commerce qui faisoit vivre 4 à 5 millions d'hommes en France.

Le Grenad. Le bieau foutu cadeau que ces bougres-là nous ont fait avec leur chienne de liberté, qui peut-être nous fera foutre le tour à tous.

Le Maître. Nous sommes libres? . . . Dites plutôt que nous sommes esclaves. Ne faut-il pas obéir à des Clubs, à des Municipalités, à des Districts, à des Départemens, à l'Assemblée nationale; c'est-à-dire qu'au lieu d'un bon Roi, nous avons des milliers de petits Tyrans qu'il faut nourrir et engraisser à nos dépens; croyez-moi, la liberté est une chimère.; tout homme qui vit en société fait le sacrifice de la moitié de ses droits pour conserver l'autre.

Le Grenad. Bravo, Camarade, vous parlez foutre comme un livre. Ah! bougre, si votre père n'étoit pas mort sitôt.

Le Paysan. A la bonheur; mais au moins on ne verra plus tous ces Moussieurs Barons, Comtes et Marquis qui nous écrasions avec leurs foutus droits seigneuriaux; j'sommes tretous égaux.

Le Grenad. Comment foutre? Que dis-tu là? mille tonnerres!

Le Paysan (*ôtant son chapeau en tremblant*). Excusez, Mousieu la Terreur, j'n savions pen que vo étiez un de ces biaux Messieurs là.

Le Grenad. Je n'en suis pas, mais foutre je les aime, je les estime, et j'abattrai les oreilles du premier J..f.. assez hardi pour oser en dire du mal.

Le Maître. (*à part*). Il aura bien des oreilles à couper. (*haut*) N'y prenez pas garde, la Terreur, le bave homme n'y entend pas malice. (*au Paysan*) Vous n'y pensez pas, Nicolas, nous sommes tous égaux, selon vous? Pourquoi donc les uns sont-ils riches et élevés

en dignités, et les autres pauvres et sans place ? Pourquoi les Domestiques qui s'acquittent de leur devoir avec honnêteté et probité, ne sont-ils pas Citoyens actifs ? J'ai cependant entendu dire qu'il n'est pas de sots états, qu'il n'est que de sotes gens, Nicolas, entendez-vous.

Le Grenad. C'est-à-dire, f..., que mon frère qui sert chez un grand Seigneur, et qui en vaut bien un autre, n'est pas Citoyen ?

Le Maître. Il n'est rien et moins que rien, puisque les Députés l'ont mis au-dessous du Bourreau.

Le Grenad. Nom d'un tonnerre, mon frère n'est rien, et Charlot casse-bras est Citoyen ? Quels crimes, f... les Domestiques ont-ils commis ? Ne sont-ils pas nés en France ? Ah! les b... si je les tenois, je leur arracherois tous les boyaux du ventre.

Le Maître. Ah ! ah ! M. le Grenadier, ce sont là de ces petites galanteries constitutionnelles qui ne sont pas du goût de tout le monde, mais il faut bien s'en contenter.

Le Grenad. Et les Militaires, ne les ont-ils pas aussi foutus au-dessous des bourreaux ?

Le Maître. Pas tout-à-fait.

Le Grenad. Nous y voilà, je parie f... qu'il y a encore quelque bougrerie la-dessous.

Le Maître. Seulement dans les cérémonies, ils sont derrière les Gardes nationaux, mais à la guerre ils ont le pas.

Le Grenad. Oui-dà pour leur servir de bouclier ? On leur en foutra. Au surplus on au aussi bien fait ; si on les eût mis devant, les B.,. de poltrons, nous au-

roient empoisonné ; sans doute qu'on ne les paye pas pour être nos pousses-culs ?

Le Maître. Que dites-vous là ? Ils ont double paye.

Le Grenad. F . . . double paye ! ils se battront donc deux fois contre nous une ? Braves Militaires ! et vous souffrez çà, et vous n'avez pas encore foutu l'ame à l'envers à tous ces J... F... de Soldats de parade ?

Le Maître. Tout beau, Camarade, peste ! comme vous y allez, un peu de prudence. (*à Nicolas*) Revenons ; nous sommes tous égaux ? Et pourquoi donc ni vous ni moi ne pouvons être Electeurs ?

Le Paysan. Est-ce que vo no prenez por une beite ?

Le Maître. Tant s'en faut qu'au contraire ; je sais depuis long-tems que plus sot que vous, Nicolas, n'est pas bête. Mais voyons, répondez.

Le Paysan. Par sanguienne, c'est que je n' payons pas un impôt direct de je n' sais combian.

Le Maître. Nous y voilà ; encore des distinctions. Suivant les Décrets sur les droits de l'homme, pour être éligibles aux places, il suffit d'avoir des vertus, des talens, et de mériter la confiance de ses Concitoyens ; et d'après les nouveaux Décrets, sans argent, toutes ces qualités ne sont rien ; comme dit le Proverbe : Point d'argent, point de Suisse ; point d'argent, point de places.

Le Paysan. C'est-à-dire qu'ils nous reboutent dans de nouvelles distinctions.

Le Maître. Précisément, Nicolas ; au lieu d'être gouverné par des Nobles, nous les serons par des riches ou par des gueux parvenus ; et en serons-nous mieux servis ? Les riches, et ceux qui le deviennent, ne sont pas pour l'ordinaire les plus vertueux ; les grands biens

corrompent les hommes, et malheur à ceux qui ont affaire à des gens sans moeurs, sans Religion, en un mot, à nos Philosophes d'aujourd'hui. Diable, Nicolas, vous raisonnez comme un docteur.

Le Paysan. Allons donc, Mousieu le Maître, ne vous foutez pas des pauvres gens.

Le Grenad. Les J... F... auroient bien mieux fait de supprimer les bougres de savonnettes-à-vilains, et de nous laisser notre bonne noblesse telle qu'elle étoit.

Le Maître. Vous allez trop loin; la Noblesse elle-même ne le demandoit pas; elle offroit généreusement de payer sa part des impôts, de faire le sacrifice de ses droits à charge au Peuple, se réservant seulement ses droits honorifiques, et d'ouvrir au mérite une voie pour parvenir à toutes les places.

Le Grenad. Et les b... ont refusé ces offres avantageuses? ils ne les ont pas acceptées?

Le Maître. Ah! bien oui. Ils les ont refusées, afin de tout prendre en la détruisant.

Le Grenad. Voilà qui est plaisant! Ils ont détruit la Noblesse! et qui nous commandera dans les Armées?

Le Maître. Des Bourgeois, des Négocians, des Savetiers; enfin, Nicolas que voilà, est Caporal.

Le Grenad. (*tirant son sabre*). Toi Caporal! Attends, attends, J... F... je vais te mettre les épaulettes de Capitaine, en te fendant la tête en deux. Mille tonnerres! De braves Grenadiers comme moi diroient: oui, mon Capitaine, oui mon Colonel, à des J... F,.. de cette espèce-là? On leur en foutra des épaulettes. Voyez le beau b...! (*à Nicolas qui s'étoit enfui de peur qu'on ne lui mît les épaulettes.*) Reviens, reviens.

Le Paysan (*revient en tremblant et le chapeau à la main*). Mousieu le Grenadier, j'savons ben que j'n'sommes pen dignes d'être capables de commander à des gens comme vo.

Le Grenad. (*au Maître*). Parlez donc, camarade, pourquoi nos Députés ont-ils ôté à la Noblesse ses droits honorifiques, car f... je ne vois pas en quoi c'est utile au Peuple? Que les Seigneurs ayent de belles voitures, de belles livrées; qu'ils s'appellent Marquis, Comtes ou Barons, et qu'est-ce que cela me fout à moi?

Le Maître. Au contraire; des milliers de particuliers gagnoient leur vie à faire de la livrée, à peindre et à graver des armoiries; les Seigneurs, pour paroître avec éclat, avec grandeur, donnoient plus souvent des habits neufs à leurs Domestiques, ce qui faisoit aller le commerce, en prenoient un plus grand nombre, ce qui étoit une ressource pour les familles indigentes et nombreuses; ils fondoient des rentes pour les Pauvres, faisoient bâtir des Eglises, des Presbytères, des Maisons d'éducation, des écoles, des Hôpitaux, auxquels ils attachoient des revenus, et ce, à condition qu'ils mettroient leurs armes dessus. Présentement tous ces Etablissemens utiles et nécessaires au Peuple, tomberont à sa charge.

Le Grenad. (*au Paysan*). Soutenez donc vos f.... Députés.

Le Maître. Ce n'est pas tout. En arrachant à la Noblesse ses armes, sa livrée et jusqu'à son nom, c'étoit l'obliger à s'émigrer, à porter ses richesses chez l'étranger, à faire tous ses efforts pour renverser la Constitution. N'est-il pas naturel qu'elle montre autant de

courage pour défendre ses titres que ses Ancêtres en ont montré pour les lui procurer ? N'est-il pas naturel que les Nobles des autres Royaumes lui aident dans son entreprise, de crainte que la même chose ne leur arrive ? Et quand même ils ne réussiroient pas, il est certain qu'il y aura de part et d'autre beaucoup de sang répandu qui criera vengeance contre l'Assemblée qui auroit pu en prévenir l'effusion, si l'orgueil ne l'eût pas maîtrisée.

Le Grenad. F... C'est donc par orgueil qué nos Députés nous ont f... dans le précipice ?

Le Maître. Oui, par orgueil. Nos Avocats, nos Rentiers, nos Financiers, nos Négocians, tous nos richards enfin étoient furieux de voir que malgré leurs richesses, la noblesse avoit le pas sur eux, qu'elle occupoit les places les plus honorables ; en conséquence ils ont gagné par argent les Députés qui avoient le plus d'influence sur l'Assemblée, et ont obtenu le Décret qui anéantissoit la Noblesse.

Le Grenad. C'est-à-dire f... que nos Députés ont vendu leurs voix au plus offrant.

Le Maître. Vous y êtes; joint à cela qu'un pareil Décret favorisoit leurs vues ambitieuses : ainsi ils firent d'une pierre deux coups ; ils détruisirent les places qui existoient pour en créer de nouvelles, qu'ils mirent à la nomination du Peuple, ou plutôt des riches, bien assurés qu'ils y seroient élus, alors ils avoient le même intérêt que les riches à supprimer les armes, les livrées, afin d'être seuls décorés et distingués. Ils croyoient par là avilir la Noblesse et lui faire perdre la considération dont l'opinion publique l'honoroit.

Le Grenad. Ils en auront le démenti ; car f.... on

distinguera toujours un Condé, un Bouillé, un la Queuille, de cette f... canaille.

Le Maître. N'en doutez pas, la Terreur; mais voyez un peu quelle horreur, quelle infamie de se jouer ainsi du sort de 24 millions d'hommes, en les exposant à périr ou de misère, ou par le fer, et cela pour assouvir leur vengeance et satisfaire leur ambition.

Le Paysan. J'avions entendu dire que nos Députés avoient décrété qu'ils ne prendrions aucunes places.

Le Maître. il est vrai que pour qu'on ne les accusât pas de s'élever sur les ruines des autres, ils auroient dû n'en accepter aucune. Mais ouvrez les yeux, Nicolas, et vous verrez que ce sont des Députés ou leurs partisans qui occupent les places les plus lucratives dans les Départemens, dans le Militaire, dans le Clergé constitutionnel, dans...

Le Grenad. F... dans le Clergé! Est-ce qu'ils auroient attaqué ce respectable Corps?

Le Maître. Ils ont fait plus; car ils l'ont détruit, se sont emparés de ses biens, les ont vendus, et ont seulement accordé aux Bénéficiers une modique pension alimentaire.

Le Grenad. Millions de tonnerre! Je crois, ou le diable m'emporte, que vous vous foutez de moi; ou bien le Clergé auroit refusé de payer sa part des impôts.

Le Maître. Et quand même il auroit refusé; vendre ses biens, ç'auroit été priver l'Etat d'une grande ressource dans les famines, dans les pestes et dans les autres calamités publiques; mais détrompez-vous; il a offert de se charger d'une partie de la dette de l'Etat; ou de

donner 4 à 5 cents millions et plus. Il consentoit encore que le reste de son bien fût soumis à l'impôt, et il promettoit deréformer les abusqui s'étoient glissés dans son Corps, et contre lesquel le Peuple crioit.

Le Grenad. Et si ces b... là eussent accepté un si beau sacrifice, l'Etat, f... étoit tout d'un coup hors de danger. Ah ! les f... scélérats, ils ont mieux aimé tout vendre afin de pêcher en eau trouble, et ils ont fait croire au Peuple que des vessies étoient des lanternes.

Le Paysan. Dame ils vivîont aussi comme des grands Seigneux, qu'aviont-ils besoin de tant de biens?

Le Grenad, B... de bête, en es-tu plus gras?

Le Maître. Que vous importe, Nicolas, que ce soit un homme habillé de noir ou un homme habillé de blanc qui possède toutes ces richesses; on a dépouillé le Clergé, ses revenus sont passés en d'autres mains, le Peuple en a-t-il profité? en est-il plus riche, plus heureux ?

Le Grenad. Il en est f... plus malheureux; car si j'en crois mon père, il tire le diable par la queue, et on se foutroit volontiers à genonx devant un gros sou,

Le Maître. Tout cela n'est pas étonnant. Jadis les Abbayes dépensoient le produit de leurs terres parmi nous, faisoient travailler les pauvres, distribuoient des aumônes tous les jours, mais surtout dans les tems malheureux, et venoient au secours des incendiés. Présentement ceux qui ont acheté leurs terres, en consommant le produit dans les Villes ou chez l'Etranger, joint à cela leur papier-monnoie qui a fait

disparoître tout le numéraire; il y en a de décrété pour deux milliards, cent millions.

Le Grenad. A popos de ce f... papier, j'avois oublié de vous en parler; on a voulu m'en donner dans uue auberge, mais f... j'ai montré les dents; on a vu qu'il y alloit avoir du rude; on m'a bien vîte rendu de ce qui se compte.

Le Maître. Ils auroient pu vous forcer de le recevoir, la Loi l'ordonne.

Le Grenad. Je les aurois envoyés à tous les diables. Comment, f..., s'en servir dans les marchés lorsqu'il pleut? Ou le mettre? Si on n'a pas de quoi rendre? Si on ne sait pas lire? Si on ne connoît pas les bons d'avec les faux? Car je m'imagine f... bien qu'il en est des papiers comme de la monnoie, c'est-à-dire qu'il y en a de faux.

Le Paysan. Il est vrai, Mousieu, que c'est ben gènant por nous; mais aussi nous ne baillons plus de dîmes à not' Curé.

Le Grènad. Le pauvre, f... ne la payoit pas, puisqu'il n'avoit pas de terres.

Le Maître. Belle avance, Nicolas, il faudra la rendre à votre Propriétaire et on augmentera encore votre impôt afin de fournir à l'entretien du Culte et des Pasteurs; mais où le pauvre ira-t-il chercher de la paille? Chez les Fermiers? Il leur est défendu d'en vendre; chez le Curé? Il n'en aura plus. Allez, mon cher Nicolas, le Propriétaire n'en sera que plus imposé, et le misérable que plus misérable.

Le Grenad. Les pauvres crèveront, f.., de misère comme des chiens étendus sur la terre.

Le Maître. Ça ne peut pas être autrement, ce que vous avancez est juste.

Le Grenad. Quand on veut parler, camarade, il faut parler raison, et ne pas venir nous conter un tas de bougreries qui nous scient le dos avec une latte.

Le Maître. Encore s'ils respectoient les fondations faites en faveur des Pauvres, telles que les biens d'aumônes et les autres attachés aux Maisons d'éducation, aux Ecoles, aux Hôpitaux; mais rien n'est sacré pour eux.

Le Paysan. J'n'y perdrons ren, Mousieu, les Districts en sont chargés.

Le Maître. En ont-ils déjà beaucoup distribué dans les Paroisses? Par exemple dans la vôtre, Nicolas? et si le trésor se trouve ou pillé ou ruiné par les guerres; où ira-t-on prendre pous vous donner? et le tems que vous perdrez à aller et venir, la dépense du voyage, les payeurs que souvent vous ne trouverez pas, les mauvaises raisons qu'ils vous donneront, les retards qu'ils vous feront éprouver sous différens prétextes, votre misère qu'il faudra découvrir publiquement, au lieu qu'avant votre Pasteur seul en étoit le dépositaire secret; comptez-vous ça pour rien, maître Nicolas?

Le Grenad. On vous en foutra des aumônes, quand vous aurez les quatre fers en l'air prêts à cracher l'ame à qui aurez-vous recours? Au Seigneur? au Curé?... Je vous en fouts; au District? mais, mille bombes, il en coûtera plus pour aller et venir qu'on ne recevra, et pendant ce tems vous foutrez le camp dans l'autre monde.

Le Maître.

Le Maître. Sous peu, Nicolas, vous vous mordrez les pouces d'avoir approuvé l'enlevement des biens du Clergé; lorsqu'ils seront dispersés, vous les chercherez en vain, et vous n'aurez pour toute satisfaction que la vue des bons Ecclésiastiques, succombant par votre faute à tous sous le poids des persécutions ou de la misère.

Le Grendad. Il me semble, F...., que vous m'avez dit qu'on leur donnoit une pension.

Le Maître. Vous avez raison : elle étoit décrétée, mais il est venu depuis un autre Décret qui la supprime.

Le Grenad. Ah! les J.... F.... refuser de payer une dette aussi sacrée; mais F.... quelles raisons ont-ils données, ces foutus coquins?

Le Maître. Ils ont exigé un Serment que les honnêtes gens ne peuvent prêter, ils ont fait une nouvelle Religion qu'on appelle constitutionnelle, et ont décrété que les Evêques, Curés, Vicaires et autres Prêtres qui refuseroient de la maintenir, seroient déclarés suspects à la Nation, déchus de leurs pensions; qu'on les remplaceroit dans leurs Bénéfices, et qu'ils seroient arrêtés à la moindre émeute.

Le Grenad. Ah! bougre, j'aurois juré, mais F.... de la bonne manière; et quels sont les J.... F.... qui ont fait un tel Serment?

Le Maître. Quelques Moines, Vicaires et autres Prêtres, afin de remplacer les bons Curés qui s'étoient chargés de leur éducation, et qui leur avoient mis le pain à la main; quelques Pasteurs timides ou lâches, pour ne pas perdre leurs Bénéfices, mais le plus grand

nombre, ceux qui jouissoient de l'estime générale, les Religieuses surtout, tous se sont exposés à périr plutôt que d'apostasier.

Le Grenad. Je m'y reconnois : mais F.... qu'a-t-on fait des bougres d'Apostats? Le Peuple ne les a-t-il pas chassés vîte et sans trompettes ?

Le Maître. Il l'auroit bien desiré ; mais les Députés soudoient dans les Villes, Bourgs et Villages des gens sans état, sans aveu, des sans-culottes, pour empêcher qu'on ne les insulte, pour chasser les non-assermentés, pour installer les Intrus à leur place, et tout leur est permis, l'impunité leur est promise et assurée.

Le Grenad. Et le Peuple ne dit mot? il ne manifeste pas son indignation contre ces foutus Députés qui leur enlevent ses légitimes Pasteurs pour lui en donner de faux.

Le Maître. Que voulez-vous qu'il dise ? ses vrais Pasteurs lui défendent de se révolter contre la Loi, ils lui donnent eux-mêmes l'exemple de la soumission, de la fermeté et du courage ; il se contente de pleurer, de gémir, de prier, et tous pour la plupart refusent de reconnoître les Intrus pour Curés ; alors les sans-culottes les persécutent, les menacent, les promenent sur des ânes, s'ils ne vont pas à l'Office ; plusieurs même ont été insultés, outragés, frappés, incarcérés et massacrés

Le Grenad. Quel horreur ! Mais F.... est-ce que chacun n'est pas libre de suivre telle Religion qu'il juge à propos ?

Le Maître. L'Assemblée l'avoit décrété ; mais il pa-

roît qu'elle excepte la Religion catholique, puisqu'elle fait chasser de leurs Paroisses les Curés non-assermentés, afin que les Fidèles ne puissent s'adresser à eux.

Le Grenad. Comment F.... on a enlevé tous leurs biens ; on les a réduits à crever de faim, et F.... on les persécute encore, on les chasse!

Le Maître. Oui, et comme des bêtes féroces ; les uns sont promenés sur des ânes, la tête tournée du côté de la queue, un baillon dans la bouche, et la corde au col; d'autres sont traînés sur des herses, ceux-ci sont jettés dans les prisons, dans les cachots; ceux-là sont fusillés, massacrés, enfin on épuise à leur égard tous les raffinemens de la cruauté la plus réfléchie, et ce sous prétexte qu'ils soulèvent le Peuple contre la Constitution, quoique jusqu'à présent on n'ait pu encore les en convaincre.

Le Grenad. Ah! les J... F... les cheveux m'en dressent à la tête!

Le Maître. C'est révoltant, il faut en convenir, des barbares, des cannibales, et les Peuples les plus féroces n'exerceroient pas de pareilles cruautés sur des coupables, à plus forte raison sur des hommes qui toute leur vie ont fait du bien à tout le monde, et qui n'ont prouvé en aucune manière qu'ils fussent de mauvais Citoyens,

Le Grenad. Et que disent ces malheureux Ecclésiastiques? ces braves Confesseurs et Martyres de la Foi; je ne suis pas dévot, mais F.... je les estime encore plus qu'autrefois.

Le Maître. A l'exemple de leur divin Maître, ils

gardent le silence, ils prient pour leurs ennemis, et font du bien à leurs persécuteurs.

LE GRENAD. Je ne serois F.... pas si patient qu'eux, je casserois les os à ces coquins-là, et je les hâcherois par morceau F...

LE PAYSAN. Et por qui ne juriont-ils pen aussi? l'Assemblée a dit qu'elle ne changeoit pen not Religion.

LE GRENAD. Parce qu'ils sont honnêtes gens, F... et qu'ils ont de l'honneur.

LE MAÎTRE. Changer les Lois de Discipline que l'Eglise a faite, et cela sans la consulter; anéantir les vœux monastiques, empêcher les Curés d'exercer sur une partie du Troupeau que Dieu leur a confié; les obliger à conduire des brebis qui leur sont étrangères, prononcer que les nouveaux Evêques n'ont pas besoin de la Confirmation du Pape, le méconnoître pour Chef de l'Eglise; décréter en quelque façon le Divorce et le Mariage des Prêtres, n'est-ce pas toucher à la Religion?

LE PAYSAN. J'en savions pas tou cha, Monsieur le Maître, mais au moins nous nommerons nos Curés.

LE MAÎTRE. Oui, à condition que les Electeurs vous enleveront ceux qui vous plairont, et qu'ils vous forceront de recevoir ceux dont vous ne voudrez pas; malgré le Décret constitutionnel qui dit : « Les Ci- » toyens ont le droit de choisir et d'élire les Ministres » de leur Culte. Encore ce Décret est contre la Reli- » gion ».

LE PAYSAN. Les Seignieurs y nommiont ben, est-ce

que je n'valons pas bien asteur ces biaux Moussieurs-là.

Le Grenad. Tu ne te fous pas mal de nous? parbleu voyez le bieau merle pour nommer à une Cure ! B. de bête, ne sais-tu pas qu'autrefois les Nobles ne faisoient que présenter, et que les Evêques acceptoient au nom de l'Eglise.

Le Maître. Encore la terreur, l'Eglise ne leur avoit accordé ce privilège qu'à cause des services qu'ils lui avoient rendus, et qui retournoient à l'avantage du Peuple. Jadis les Fidèles étoient obligés de pourvoir à l'entretien de leurs Ministres, ce qui souvent en gênoit beaucoup. Alors l'Eglise permit aux Seigneurs de présenter aux Bénéfices auxquels ils auroient attaché un certain revenu.

Le Paysan. Ils vendions les Bénéfices ; et sans argent, les bons Prêtres ne pouviont en aver.

Le Maître. Je conviens avec vous qu'il y avoit des abus, et où n'y en a-t-il pas? quelques coquins trafiquoient les Cures, mais c'est encore pire à présent, et c'est si vrai que le Peuple regrette généralement ses légitimes Pasteurs qu'on a déplacés, et qu'il ne peut souffrir les constitutionnels; plusieurs Paroisses même les ont chassés.

Le Paysan. Oh! por stila c'est ben vrai ! j'voudrions ben, Mousieu, raver not ancien. C'étoit un si bon homme, il bailloit tout ce qu'il avoit aux pauvres, et il no aimoit tertous comme ses enfans.

Le Maître. Oui, Nicolas, le Peuple commence à distinguer les bons Ministres d'avec les mauvais ; le triage est fait, ceux qui scandalisoient l'Eglise par leur mauvaise conduite, par leurs débauches, seront sé-

parés de son sein par le Serment, tels que certains Moines qui sont sortis de leurs Couvens, qui ont accepté des Cures constitutionnelles, malgré les vœux solemnels qu'ils avoient fait de ne jamais quitter leur Communauté, et de ne posséder aucun Bénéfice. En un mot, chacun commence à sentir sa misère, mais nous ne sommes pas au bout.

Le Grenad. Et que deviendront F... les sans-culottes, lorsqu'on n'aura plus besoin d'eux et qu'on ne les payera plus ?

Le Maître. Ils iront grossir la foule des malheureux, et se repentiront, mais trop tard, d'avoir eu l'ingratitude, la scélératesse de trahir les premiers leurs Bienfaiteurs, leurs Pères nourriciers, et leurs Consolateurs.

Le Grenad. Ce sont F... des vipères, que le Clergé et la Noblesse ont rechauffées dans leur sein; mais nom d'un tonnerre, pourquoi la justice n'a-t-elle pas ramassé et punis tous ces foutus coquins-là ?

Le Maître. La justice ? il n'y en a plus. Les Députés ont bouleversé nos Parlemens, nos Sénéchaussées, nos Bailliages, et ont créé d'autres Tribunaux où siège l'injustice; les nouveaux Juges ne connoissent ni les Lois anciennes ni les Lois nouvelles, ils jugent à tort et à travers, joint à cela qu'ils craignent la canaille, et lorsqu'un accusé est reconnu innocent, si elle demande sa mort, et qu'elle menace en cas de refus, ils le déclarent coupable, et l'envoyent au supplice.

Le Grenad. Les honnêtes gens sont bien foutus!

Le Paysan. Savous ben, Mousieu le Maître, qu'il n'en coûte pu ren por plaider ?

Le Maître. Nicolas, les Juges sont salariés sur nos impôts? ainsi, vous qui ne plaidez pas, vous payez pour les Plaideurs; ce qui ne les empêche pas de financer comme à l'ordinaire.

Le Paysan. J'bailly, portant l'aute jou une sédule à queuqu'un qui me devoit, et il ne m'en coûtit presque ren.

Le Maître. C'est vrai, vis-à-vis d'un Juge de Paix; mais adressez-vous aux autres Tribunaux, et vous verrez, et si par le hazard vous eussiez été condamné à faux, comme ses jugemens sont en dernier ressort jusqu'à la concurrence de 50 liv., vous n'auriez pu en appeler même à un autre Juge de Paix. Quelle injustice? surtout par rapport à un homme pour qui 50 liv. est une somme considérable.

Le Grenad. Les foutus coquins! comme ils se jouent du Peuple!

Le Maître. Nicolas ne parle pas non plus de la manière dont cette justice est organisée: par exemple, les cinq Juges d'un Tribunal me donnent gain de cause, ma partie adverse en appelle à un autre Tribunal, et elle gagne, n'ayant que trois Juges pour elle, et moi je la perd, ayant les deux autres pour moi qui joints aux cinq du premier Tribunal, font sept contre trois. Et si je plaide contre un riche, il n'a que trois Juges à gagner par argent, ce qui n'est que trop facile.

Le Grenad. Je ne suis F... plus étonné qu'on pille, qu'on vole, qu'on assassine, qu'on brûle de tous côtés, puisqu'il n'y a plus de justice; si ça continue F... on s'entr'égorgera.

Le Maître. Vous n'avez pas d'idée des cruautés qu'on a exercées contre les Nobles ; quelques Paysans dans chaque Paroisse ont brûlé les Châteaux de leurs Seigneurs, en ont maltraité, massacré quelques-uns ; des femmes même le disputoient aux hommes en ingratitude et en férocité : on en a vu qui trempoient leurs tabliers dans le sang des Seigneurs égorgés, qui les suçoient, et qui faisoient rôtir leurs membres pour s'en faire un horrible festin.

Le Grenad. (*à Nicolas.*) Ah ! bougre de coquins).

Le Paysan. Dame, Mousieu, on nous disoit que les Nobles et les Ecclésiastiques qui ne voulions pas jurer, étions des Aristocrates qu'il falloit tuer et chasser ; on nous payoit por cha, et on no applait bons Patriotes. mais moi j'ai laissé faire les autres je ne m'en sieux pas mêlé.

Le Grenad. Voilà du nouveau, F..., qu'estce-que tout cela signifie !

Le Maître. Nicolas a raison, ce n'est pas le Peuple en général qui a commis toutes ces horreurs, mais seulement quelques mauvais sujets payés pour cela. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on a persuadé à bien du monde que c'étoient les Aristocrates qui excitoient tous ces troubles, comme s'ils eussent payé pour se faire massacrer.

Le Paysan. On no promettoit aussi que je n'payerions plus d'impôts, si la Constitution s'établissoit ; vla por qui je n'aimions pen les Aristocrates qui cherchiont à la renverser.

Le Maître. Vaines promesses; nous en payerons plus qu'auparavant. Retenez bien ceci, Nicolas (*).

Le Paysan. Maïs, Mousieu, ily a plus de deux ans que j'n'en payons pen.

Le Maître. Croyez-vous, Nicolas, que ça ira toujours de même, n'a-t-on pas décrété que les impôts ariérés seront remboursés.

Le Grenad. C'est donc F... comme dit le proverbe, reculer pour mieux sauter ?

Le Maître. Tout juste : la Nation n'y perdra rien, soyez-en sûr, les Députés ont ménagé jusqu'à présent le Peuple, parce qu'ils en avoient besoin pour écraser la Noblesse, le Clergé et les Parlemens, mais il n'en profitera pas. Ils se sont servis de lui comme le singe se servoit de la patte du chat, pour ôter les marons du feu.

Le Paysan. Oui, mais l'Assemblée avions supprimé les entrées et les Commis !

Le Maître. Dites plutôt que le Peuple les a chassés; car l'Assemblée vouloit les conserver, et c'est si vrai qu'elle les paye encore à nos dépens pour ne rien faire.

(*) Vannes en Bretagne payoit 34,000 liv., sa taxe actuelle est de 108,000 liv., la Paroisse Sarre, au lieu de 16 à 17,000, elle payera 61,000 liv., celle de Saint Avé payoit 4,000 liv., présentement 11,000 liv.; enfin la taxe est si onéreuse pour la Paroisse de l'Isle d'Ars, qu'elle a déclaré au District qu'elle abandonneroit plutôt la culture de ses terres, que de s'y soumettre.

Quant à la suppression des entrées, il en résulte qu'il en coûtra aussi cher pour vivre à laCampagne que pour vivre à la ville ; il en résulte que les Villes n'y gagneront rien, puisque les marchandises ont augmenté, bien loin de diminuer; il en résule enfin, que les étrangers ne payeront plus comme autrefois les impôts indirects, en raison de la consommation qu'ils feront.

Le Grenad. Pour le coup, camarade, je ne suis pas tout-à-fait de votre avis : j'ai entendu dire, que tous les ans, il falloit au Roi six cents millions, et qu'il y avoit tant de bougreries dans la perception des impôts, qu'on étoit obligé d'en imposer neuf cents. Si les Députés ont supprimé les abus, voilà foutre trois cents millions de moins à payer par an, reste à six cents. Les biens de la Noblesse et du Clergé en fourniront la moitié, reste à 300 millions, quelle diminution pour le Peuple ! Eh bien, camarade, que pensez-vous du calcul ? Je crois, F..., que je vous tiens à mon tour.

Le Maître. Il est juste, mais il ne sert qu'à prouver qu'il y a du louche dans la conduite de nos Députés; car par le fait les impôts sont doublés, triplés, et même quadruplés dans différens endroits, au point qu'un très-grand nombre de Municipalités ont renvoyé leurs rôles sans vouloir les répartir. Joint à cela les droits d'enregistremens, qui sont quatre fois plus coûteux que les anciens droits du contrôle; et ce que l'on dépense pour faire monter sa garde ou pour la monter soi-même.

Le Grenad. Mais si on ne diminue pas de moitié les impôts du Peuple, et qu'on fasse payer les biens du Clergé et de la Noblesse qui ne payoient pas avant,

la recette sera F... de 12 à 1500 millions, à quoi employront-ils tout ça?

LE MAÎTRE. Vous voilà bien embarrassé; ils entretiendront les Juges de Paix, les Municipalités, les Districts, les Départemens, les Tribunaux, les Clubs, les Députés à l'Assemblée nationale, qui tous savent tirer leur épingle du jeu aussi bien, et même mieux que le petit nombre d'Intendans et de Fermiers-Généraux que nous avions.

LE GRENAD. Mille tonnerres, au lieu de quelques Administrateurs, nous en aurons des millions qui nous pilleront et nous grugeront; F..., avec leurs diables d'arrangemens, le paysan n'aura qu'à foutre sa poule au pot!

LE MAÎTRE. Ce que vous avancez, est d'autant plus à craindre, qu'on ne sait ce qu'ils ont fait de nos dons et de nos contributions patriotiques, de la recette des impôts, du dépouillement des Eglises en général, et des Eglises supprimées, de la vente des biens Ecclésiastiques, de deux milliards cent millions d'assignats. Ils n'ont pas voulu rendre leurs comptes, quoique M. l'Abbé Maury les en ait sommés au nom de trois-cents Députés; et moyennant quelque argent distribué fort à propos dans Paris, le Peuple les a laissé aller sans rien dire.

LE GRENAD. Ils ont au moins payé la dette de l'Etat.

LE MAÎTRE. Il s'en faut bien; elle est augmentée de plus de moitié!

LE GRENAD. Pour le coup c'est trop fort; ils auroient F... mangé en deux ans de tems trois à quatre milliards et augmenté la dette de l'Etat!

LE MAÎTRE. Ce n'est malheureusement que trop vrai

Quelques Députés ont placé des Biens considérables sur des banques étrangères, d'autres ont acheté des terres sous des noms empruntés, afin de mieux cacher leur jeu. De plus, les frais de la Révolution. Tant pour entretenir des Clubs et des Gardes nationales dans les Bourgs et Villes, tant pour chasser les anciens Curés et pour installer les nouveaux. Tant pour faire brûler tel ou tel Château, pour faire massacrer tel ou tel Noble ou Ecclésiastique; enfin tant pour opérer une Révolution, dans tous les Royaumes en même tems.

Le Grenad. C'est-à-dire, F..., qu'on envoie notre argent chez l'étranger pour soulever les Peuples contre leurs Souverains, et qu'on nous fout du papier au lieu de bons écus. Et le Roi laisse faire tous ces J. F* là? Ah bougre! si j'étois à sa place, ils auroient déjà fait plus d'une pirouette en l'air; mais les derniers mots, f..., n'en sont pas dits; puisqu'ils veulent être élevés, on les élevera, f..., et de la bonne manière.

Le Maître. Ah, mon cher Nicolas, si le Roi pouvoit! mais hélas, pour notre malheur, ce bon Roi n'est plus rien.

Le Grenad. A d'autres dénicheur de merles, Diable, Monsieur le Maître, vous voudriez nous en donner à garder.

Le Maître. Malheureusement, la Terreur, je ne plaisante pas; les Députés se sont emparés de son autorité et ne lui ont laissé que le vain titre de chef du pouvoir exécutif, ils l'ont avili au point de lui ôter ses titres de *Sire* et de *Majesté*. Pour y substituer celui de premier fonctionnaire public; et s'il les conserve encore, c'est que le Peuple l'a voulu. Ils ont permis d'imprimer contre lui mille brochures infâmes, et ont empêché

qu'on ne poursuivît ceux qui avoient cherché à l'assassiner ; ils le retiennent prisonnier et lui font approuver toutes leurs opérations. Il s'est enfui un jour, déclarant qu'il avoit été forcé dans toute ses sanctions ; on l'a rejoint, et ils le retiennent aux Tuileries où il est gardé à vue.

Le Grenad. Cinq cents millions de tonnerres ! On a dépouillé le Roi de son autorité ? On a voulu l'assassiner ? on le retient prisonnier ? Et qu'est devenue la Noblesse, où sont les braves militaires ? Ah les J... F.. de Députés, il sera vengé notre bon Roi, ou, F..., la Terreur y perdra son nom.

Le Maître. Que voulez-vous faire ?

Le Grenad. Oui, F..., je leur marcherai sur le corps à tous, je leur arracherai l'ame du ventre, si je les tenois les bougres ! ils n'auroient qu'à chanter bien vîte leur *In manus.*

Le Maître. Cromvvel, tout scélérat qu'il étoit, n'auroit jamais osé porter ses vues aussi loin que nos Députés ; ils ont commis en trois ans plus d'horreurs que tous les tyrans réunis depuis que le monde est monde. Ils se sont emparés de tous les pouvoirs, pouvoir législatif, exécutif, administratif, et surtout arbitraire. Ils ont supprimé les Lettres de Cachets, qui ne s'obtenoient que contre les Grands; et depuis ce tems, des milliers de Citoyens ont été arrêtés illégalement, et incarcérés sans aucune forme de procès. Ils se sont saisis des biens du Clergé, ont dilapidé les Finances, augmenté la dette de l'Etat, et anéanti la Magistrature, a Noblesse, le Clergé, la Royauté et même la Religion autant qu'il a été en eux.

Le Grenad. Le Diable m'emporte, j'y perd la tête; mais, F..., expliquez-vous : comment s'y sont-ils pris pour devenir ainsi les Maîtres?

Le Maître. Depuis bien des années, le coup étoit préparé : lorsque les Députés furent assemblés, ils combinèrent si bien leur jeu que dans le même jour et à la même heure, le bruit se répandit dans toutes les Villes, et dans tous les Bourgs et Villages, qu'il arrivoit de tous côtés des brigands ; alors les uns prirent la fuite, d'autres les armes. Plusieurs moururent de peur, et le fin mot, c'est qu'il n'y avoit pas de brigands.

Le Grenad. Sinon à l'Assemblée.... Mais à quoi bon, f..., répandre tous ces faux bruits qui ont causé tant de mal ?

Le Maître. Afin que les Arsenaux fussent pillés et volés par ceux qui devoient les soutenir dans leurs coupables entreprises; ils formèrent ensuite dans toutes les Villes une Société de gens sans état, sans aveu, qui n'ayant rien à perdre, ne pouvoient que gagner à la Révolution et au pillage, cette Société connue sous le nom de Club, payée elle-même, soudoyoit d'autres coquins pour commettre mille horreurs contre les bons Citoyens. Enfin, nos Députés divisèrent tous les Corps, ils soulevèrent les pauvres contre les riches, les Avocats contre les Juges, la Noblesse indigente contre la Noblesse opulente, les Prêtres contre leurs Evêques, et les Soldats contre leurs Officiers, ils leur permirent de s'en venger, de les chasser, *bref*, ils les gagnèrent par argent, de sorte qu'ils abandonnèrent leur Roi.

Le Grenad. Comment, f..., les Militaires se laissèrent corrompre ? ils trahirent leur bon Roi? Non, f...;

on les trompa ; ils crurent sans doute qu'on n'en vouloit qu'aux abus, et pour ne pas en soutenir les Auteurs, ils mirent bas les armes; et, f..., j'en aurois fait autant; mais, nom d'un tonnerre, on en a profité pour détrôner le Roi, eh bien, f..., il remontra sur son Trône où il ne restera pas à un seul Soldat le moindre souffle de vie; nous serions joliment foutus, sans Parlemens, sans Noblesse, sans Clergé, sans Roi, et surtout sans Religion! Si on les laissoit faire, les bougres enverroient le Royaume à tous les Diables.

Le Maître. Nous sommes perdus si le Roi ne prend pas le dessus; il se forme en France plusieurs partis; les Royalistes, les Monarchiens, les Républicains et les Orléanois; chacun veut être maître, et ainsi la France se trouve plongée dans toutes les horreurs de l'Anarchie la plus terrible.

Le Paysan. J'voyons ben à présent que j'sommes happés, car tout va ben mal; mais que voliez vo qu'ils fissions?

Le Maître. Qu'ils suivissent leurs cahiers; ils pouvoient obliger chaque corps à présenter un plan de réforme, qu'ils auroient accepté ou refusé suivant qu'il eût été bon ou mauvais; ils pouvoient accepter les offres de la Noblesse qui abandonnoit ses droits à charge au Peuple, et les offres du Clergé qui se chargoit de la dette de l'Etat. En trois mois, le calme eût été rétabli dans le Royaume, les grands Seigneurs et les Riches seroient demeurés en France, nous aurions de bons écus au lieu de tous ces assignats qui perdent 20 à 40 pour cent, en attendant qu'on n'en veuille plus. Et

nous ne serions pas à la veille d'une guerre civile ou étrangère.

Le Maître. Je suis de votre avis, Camarade, je conclus que tous nos Députés, sont de f... coquins qui se feront faire un mauvais parti; en attendant, adieu, je vais rejoindre mon Frère.

Le Maître. Qui est domestique au Château? je vous en dispense.

Le Grenad. Où est-il donc? seroit-il mort par hasard?

Le Maître. Non, il se porte à merveille, mais il est passé chez l'étranger avec son Seigneur, il a juré qu'il ne l'abandonneroit qu'à la mort.

Le Grenad. Et que Diable sont-ils allés faire si loin?

Le Paysan. Par san gueene, c'est por no faire la guerre.

Le Grenad. C'est, f..., bon à savoir, je ne savois où aller, mais vous me tirez d'embarras : sous peu les braves Aristocrates me verront, et ils sauront que la Terreur est toujours fidèle à son Roi et à sa Patrie; et dites-moi, ce rassemblement fait-il rire les Gardes nationales.

Le Maître. Il s'en faut bien! s'ils rient, c'est du bout des dents; cependant à les entendre, ils se battront, quoiqu'ils n'ayent ni Commandans, ni Colonels, ni Officiers; beaucoup d'entr'eux passent pour Patriotes, vont sur la frontière bien décidés à tourner casaque en tems et lieu, pour se ranger du côté des Princes à qui l'Assemblée va déclarer la guerre.

Le Grenad. Ils veulent donc qu'on les écharpe? Les J. F. se feront faire la barbe à la grenadière; on

le

les savonnera à coups de boulets, et on leur foutra les poils à bas à coups de sabre ; ne croyent-ils point que la troupe de Ligne leur servira de bouclier ! Ah , f..., elle ne portera pas les armes contre les Défenseurs de notre bon Roi et de notre bonne Reine.

Le Maître. Je l'espère de même , mais surtout que les Princes ne manquent pas leur coup, car nos Patriotes ne leur feroient pas de quartier, leur devise doit être : » Vaincre ou mourir.

Le Grenad. Les Princes , foutre, seront plus généreux , ils sauront vaincre et bien user de la victoire. Je parierois , f.., , sur mon honneur de Grenadier , qu'ils ont l'ame trop élevée pour s'abaisser jusqu'à la vengeance , ils puniront les auteurs de nos maux , et pardonneront à ceux qui n'en auront été que les vils instrumens.

Le Maître. On assure qu'ils entreront en France, les cahiers du Peuple à la main , qu'ils rendront les Corps administratifs responsables des excès auxquels des scélérats désespérés ou payés pourroient se porter contre les prétendus Aristocrates ; qu'ils traiteront avec beaucoup de douceur les Villes qui ne s'opposeront point à leur passage , et qu'ils raseront celles qui feront la moindre résistance.

Le Grenad. Il n'y a f... pas d'autre parti à prendre; alors la confiance renaîtra , le commerce fleurira, nos écus reparoîtront, et nous serons f... tranquilles et heureux.

Le Maître. Que j'aurai de plaisir à voir déménager notre Intrus !

Le Paysan. Je l'y foutrons de la pelle au cul.

Le Grenad. Les bougres n'attendront pas qu'on les chasse.

Le Maître. J'irai au-devant de notre bon Curé et de notre bon Seigneur, nous célébrerons tous ensemble leur retour, nous brûlerons en leur présence le Mai du Pacte fédératif, et nous leur en planterons à chacun un.

Le Grenad. Je veux, f..., à mon retour donner le premier coup de hache à ce bougre de Mai, et y foutre le feu; alors ce sera un feu de joie.

Le Paysan. Et j'denserons autour avec not femme et nos enfans.

Le Grenad. Et nous boirons des rasades, foutre, à la santé du Roi, de la Reine, de la Noblesse, et de nos braves Militaires, sans oublier notre bon Curé.

Le Paysan. Il sera le Roi de la Fête.

Le Grenad. Au revoir.

Le Maître et le Paysan. Bon voyage; bon retour.

NOTES.

(1) Il est bon de remarquer ici que les Propagandistes tirent un double avantage de leur Papier-monnoie. Ils en assurent la juste valeur, et donnent à la Révolution de zélés partisans. Un Paysan a-t-il besoin d'argent ? Ils lui prêtent des Assignats jusqu'à la concurrence de son bien-fonds, et c'est à condition qu'il se déclarera Patriote enragé. Le malheureux Paysan, plus occupé du présent que de l'avenir, les reçoit, et se déclare en faveur de ses prétendus bienfaiteurs qui, en tems et lieu, le plongeront ainsi que sa femme et ses enfans dans la plus cruelle misère, en lui faisant vendre son bien pour les rembourser.

(2) Il n'est pas de règle sans exception. En parlant peu avantageusement des Gardes nationales, je suis éloigné de vouloir compromettre celles de Paris, de Rouen, etc. C'est à elles que nous devons la paix et la tranquillité dont nous jouissons. Sans elles, les brigands soudoyés que les Clubistes ont fait venir dans ces Villes, auroient déjà pillé, volé, assassiné jusques dans les Tuileries, afin d'élever leur République sur les débris du Trône.

(3) Les nouvelles places ont cinq défauts en politique. Le 1er. elles coûtent beaucoup à la Nation ; le 2me. elles ne sont utiles à personne, une place passagère n'est pas censée place; le 3me. Elles font perdre la réputation de celui qui les occupe ; on le décrie, afin de le supplanter; le 4me. elles le met dans la nécessité

d'user de ce qu'on appelle (tour du bâton), afin de s'assurer du pain pour la suite. Le 5me. personne ne pouvant compter sur sa place, tous gardent, (comme dit le Proverbe) une poire pour la soif, et alors le commerce languit. Autrefois il en coûtoit moins à la Nation, et les pères de famille trouvoient dans le Clergé, dans la Magistrature, dans le Militaire, des places qui assuroient à leurs enfans une existence honnête.

FIN.